

# Évaluation 2019: c'est reparti !

Luxembourg, le 08/01/2019

Sysper vous a probablement déjà demandé de remplir votre autoévaluation.

**Cet exercice est fondamental ... ne le négligez pas !!!**

En effet, il servira de base pour votre évaluation et aura une incidence directe tant sur vos perspectives de carrière que pour la promotion (mais aussi un éventuel appel en cas de non proposition par votre Direction générale).

Vous avez 8 jours ouvrables pour la préparer, profitez-en pour la faire calmement!

L'USF Luxembourg vous propose quelques conseils simples qui vous permettront de rendre cet exercice profitable pour votre carrière et d'éviter certains pièges ...

L'autoévaluation n'est pas du remplissage ou une « shopping-list »!

**Les principes fondamentaux d'une bonne autoévaluation sont :** synthèse, concision et factualité.

- Présentez un bilan quantitatif **ET** qualitatif de vos réalisations. Il ne s'agit pas de rédiger une liste de travaux effectués durant la période de référence mais nous vous conseillons de porter un jugement positif sur vos réalisations. Si des difficultés sont apparues dans la réalisation de votre travail ou de vos objectifs, faites en mention et expliquez-les. Si vous avez dépassé vos objectifs, il est essentiel de le mentionner. Si votre travail consiste en un grand nombre de tâches, faites un "executive summary" de quelques lignes avec les tâches principales en incluant le niveau de qualité de vos réalisations;
- Nous vous déconseillons d'y critiquer ou d'incriminer vos collègues, votre hiérarchie ou toute autre personne (d'autres procédures existent pour cela).
- Evitez les abréviations ou les termes spécialisés. Votre auto-évaluation doit être comprise par des lecteurs ne connaissant rien à votre environnement de travail, ce qui est particulièrement important en cas d'appel.

**Les points fondamentaux :**

- Indiquez clairement les langues que vous utilisez pour accomplir vos tâches journalières et celles que vous maîtrisez;
- Expliquez et développez ce qu'est votre "niveau de responsabilités": énoncez d'éventuelles tâches de management, de gestion de réunion, d'adaptation à l'imprévu, vos propositions pour améliorer le travail; comment vous assurez le "business continuity", la représentation de votre service par exemple;
- Mentionnez la façon dont vous avez acquis les connaissances ou compétences (y compris la maîtrise en langues) pour exécuter et améliorer votre travail, atteindre vos objectifs ou préparer un futur changement de carrière en prenant en compte votre profil, aspirations de carrière dans la rencontre des défis actuels et futurs qui se présenteront à vous dans votre service ou pour votre carrière;
- Mentionnez vos éventuels mandats et participation à un jury de concours pour le comité du personnel à l'intérieur de l'institution: le groupe ad-hoc devra apporter son évaluation sur la question: cochez la case correspondante dans l'autoévaluation et indiquer la fréquence des réunions et le travail accompli (en respectant la confidentialité éventuelle).

Si vous avez un conflit en cours avec votre évaluateur et/ou que votre dossier est traité par le service de médiation et/ou que votre évaluateur fait des remarques sur vos congés maladie, prenez contact avec nous pour que nous puissions suivre votre dossier et vous aider à trouver une solution. L'USF Luxembourg a demandé que ces situations soient éclaircies afin que la position de votre évaluateur ne soit pas pénalisante pour votre carrière alors que l'avis du service de médiation n'est pas finalisé.

L'Information Administrative se trouve à : <https://myintracomm.ec.europa.eu/infoadm/fr/2019/Pages/ia19001.aspx>

Préparez-vous au dialogue avec votre évaluateur. L'USF Luxembourg est là pour vous aider et vous conseiller

Enfin: respectez le délai de 8 jours ouvrables pour finaliser votre autoévaluation (sauf circonstances particulières qui vont vous permettre d'augmenter les délais).

**Besoin d'aide? Contactez nous:**

[REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

**Vos représentants:**

BECH et T2:  
N. MAVRAGANIS,  
A KYRAMARIOS

Gasperich:  
R. DELGADO-SAEZ,  
S. KARDARAS  
N. FETTAH-ZAIT

OP:  
I. WOLFF,  
M. COLLIGNON  
J-M DEHOY

**UNION SYNDICALE FEDERALE  
LUXEMBOURG**

Contact: [REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu](mailto:REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu)

[www.usf-Luxembourg.eu](http://www.usf-Luxembourg.eu)

